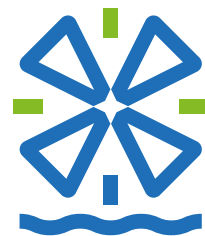


LEERS Infos

Le magazine de la Ville # 86 - Mai 2025



Espace Culturel Jean-Claude Casadesus
inauguration le 14 juin



Jeudi 3 juillet, 19h **RÉUNION D'INFORMATION DEVENIR DE SWEETCO**

Après les phases de questionnaires et d'entretiens individuels menés par le cabinet Hurba à la demande de la Ville, une réunion d'information est organisée.

Le groupement qui porte ce projet, à savoir Cogedim et SIA, ainsi que l'architecte choisi, Luc Dehaene, pour sa construction, seront présents pour vous présenter le projet dans son état de réflexion actuel.

Nombre de logements, préservation du patrimoine, traitement paysager, architecture pressentie, les éléments principaux seront présentés afin de pouvoir en échanger avec vous et entendre également vos craintes éventuelles et répondre à vos questionnements.

Réunion publique le 3 juillet à 19h à la salle Kerkhove.

DÉRATISATION

Prochaine campagne le 19 juin

On a beau aimer la nature et les animaux, il faut bien reconnaître que les rongeurs peuvent être des nuisibles dévastateurs. Et une fois installés, il est parfois bien difficile de les déloger. Pour tenter d'aider les habitants, chaque année, la Ville propose ainsi une campagne de dératisation.

En plus du passage d'une entreprise se chargeant de nettoyer les zones infestées identifiées et de prévenir leur retour, la Ville organise une distribution de produits raticides le 19 juin de 12h à 13h30 à l'entrée de la salle des commissions, sur le parking de l'Hôtel de Ville. Pour en bénéficier, il vous faut au préalable obligatoirement vous inscrire avant le 13 juin via le formulaire disponible sur le site internet de la ville.

**Renseignements en mairie
au 03 20 20 06 00.**



TITRES D'IDENTITÉ

Ne tardez pas...

N'oubliez pas d'effectuer vos démarches de demandes de papiers d'identité avant de devoir le faire en urgence à la veille de votre départ en vacances... À l'approche des congés, les délais de traitement s'allongent.

Que vous ayez besoin d'une carte d'identité biométrique ou d'un passeport, vous devez dans un premier temps effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Une fois votre formulaire rempli, un numéro vous sera attribué. Prenez alors rendez-vous dans une mairie équipée. Les plus proches sont celles de Lys-lez-Lannoy, Wattrelos, Roubaix et Hem, afin de finaliser votre demande. Prévoir une vingtaine de minutes de durée du rendez-vous. N'oubliez pas les documents justificatifs nécessaires. Si la demande concerne un mineur, il doit être présent et accompagné d'un représentant légal. Les pièces vérifiées et vos empreintes recueillies, vos papiers d'identité partiront en validation puis fabrication. Vous serez informés par sms qu'ils sont à votre disposition. Vous devrez alors les retirer en personne, le mineur devant également être présent le jour de la remise.

IMPORTANT : la carte d'identité est gratuite (sauf en cas de perte ou vol). Le passeport coûte 86 € pour un adulte (valable 10 ans) et 42 € pour un enfant (valable 5 ans).

LE SAVIEZ-VOUS?

161 888 €

C'est la somme allouée au titre des subventions aux associations en 2025. Elles sont 54 à recevoir une subvention cette année. Culture, sport, social, loisirs, quelle que soit leur activité, la Ville les soutient financièrement, en plus du prêt gratuit de salles ou de la réalisation d'impressions.

Sommaire

2 ACTUS

4 INSTANTANÉS

6 FOCUS

L'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus inauguré en juin

9 GRANDIR

Jouer aux échecs pendant la pause méridienne

11 DÉCOUVRIR

Fêtes du moulin, 14 juillet, course de caisses à savon

14 AUTONOMIE

A 102 ans, Jean Bouton est le doyen de Leers

16 AMÉLIORER

Les travaux du Cœur de Ville 2 se terminent

18 PRÉSERVER

Aide à l'achat accessoires vélo ou récupérateurs d'eau

21 TRIBUNES

22 AGENDA

Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise
(Mons-en-B^{rou})

Dépôt légal : Mai 2025

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys - BP11 59115
Leers. Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (18h le mardi).
Samedi de 8h30 à 12h30

Permanence du maire : Mercredi de 14h30 à 17h30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22. Poste de police au 38 rue du G^{énéral} Leclerc à Hem.



C'est parti !

Les beaux jours reviennent et avec eux le retour des activités extérieures, promenades, jardinage, vélo et manifestations de plein air. Le carnaval a ouvert le bal, puis la chasse aux œufs au Parc de la butte et la ducasse de printemps, après son absence à l'automne dernier. Atelier de réparation vélo et troc de plantes ont même été organisés le 3 mai dernier afin d'être prêts pour ce nouveau printemps !



Vous trouverez, en pages 21 à 23, l'annonce de toutes les manifestations à venir et notamment les fêtes du Moulin avec une braderie étendue à l'avenue de Verdun.

Le mois de juin sera également synonyme de renouveau. Les travaux « Cœur de ville 2 », qui ont duré 12 mois comme annoncé, devraient se terminer et laisser place à un centre-ville agréable et accueillant. Merci à tous, Leersois, et Commerçants, pour votre compréhension et votre patience pendant la durée du chantier.

L'Espace culturel Jean-Claude CASADESUS sera inauguré lors d'un week-end festif les 13, 14 et 15 juin afin de permettre à chaque Leersois de venir découvrir par lui-même ce nouvel équipement.

Après les concertations menées par le cabinet HURBA à la demande de la Ville, questionnaire collectif et entretiens individuels, une réunion est organisée le 3 juillet salle André Kerkhove afin de vous informer du devenir du site SWEETCO à ce stade de la réflexion.

Enfin, la Métropole Européenne de Lille lance l'enquête publique sur les travaux à venir de la M700, à savoir la modification du rond-point « Kiabi » et le doublement de la voie.

En espérant vous voir nombreux lors de ces différents événements, je vous souhaite une bonne lecture et un beau printemps.

Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers



Carnavaleers

Ambiance et soleil étaient au rendez-vous le 29 mars pour l'édition 2025 du Carnavaleers sur le thème des super-héros.



Christiane Dubois donne son nom à la salle du Centre

À l'arrivée du Carnavaleers, Jean-Philippe Andriès, Maire de Leers, en présence de Félicie Gérard, Députée de notre circonscription, et l'équipe municipale ont dévoilé la nouvelle plaque de la salle du centre renommée en hommage à Christiane Dubois, ancienne adjointe à la culture de la Ville.



Foire aux disques

La manifestation proposée, fin mars, salle Kerkhove, a été un réel succès. Une vingtaine d'exposants ont accueilli les collectionneurs sur des stands regorgeant de trésors.



Job dating

La mission locale de Watrelos-Leers et la Ville ont organisé un job dating dédié aux agences d'interim françaises et belges le 26 mars à la salle Kerkhove.



Chasse à l'œuf

Plus de 200 petits leersois étaient présents fin mars au parc de la Butte pour une grande chasse à l'œuf. Tous sont repartis avec un petit sachet d'œufs en chocolat.

Simon Fache et lille3000 à Leers

En perspective de lille3000 prévu le 24 mai à Leers, les musiciens de l'harmonie municipale ont eu la chance de pouvoir répéter avec Simon Fache, l'auteur de «Sacrée Fiesta», répertoire pour orchestre d'harmonie spécialement composé pour l'événement.



Certains troquent leurs plantes, d'autres réparent leur vélo

Le 1^{er} samedi de mai a été consacré à la nature et au bien-être. Pendant que certains ont réparé, vissé, graissé leurs deux-roues sur les conseils du Busabiclou dans le but de partir ensuite en balade en toute sécurité, d'autres ont échangé plantes et conseils lors du Troc ta plante. Ils se préparent de jolis jardins...

Jubilaires

Début avril, la Ville a mis à l'honneur 8 couples célébrant leurs noces d'Or et 6 celles de Diamant, respectivement pour 50 et 60 ans de mariage.



Outil d'une dynamique culturelle

L'ESPACE CULTUREL BIENTÔT INAUGURÉ



Lancés en 2023, les travaux de l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus se terminent. Élèves de l'École de musique, musiciens de l'Harmonie et choristes du Diapason vont pouvoir s'y installer. Le week-end de mi-juin, le bâtiment, outil d'une nouvelle dynamique culturelle leersoise, sera inauguré.

L'heure du déménagement a sonné. Enfin ! Diront les élèves de l'École municipale de musique, les musiciens de l'Harmonie et les choristes de Diapason. Ils ont hâte depuis ces dernières semaines de pouvoir prendre possession de leurs nouveaux locaux rue Franklin. On les comprend. Depuis des années, les uns étaient hébergés dans les anciennes petites classes de l'école Gabriel Péri, pendant que d'autres occupaient la salle Paul Bourgois en face de l'école Alice Cotteaux, et d'autres encore devaient s'installer juste le temps de leurs répétitions dans le hall de l'école Léonard de Vinci. Tous devaient faire avec des locaux non prévus pour leur activité et surtout devenus au fil du temps aussi exigus qu'inconfortables, assurément peu propices au travail de la musique dans de bonnes conditions.

Des locaux adaptés à la pratique musicale

À présent, ils vont pouvoir rejoindre le



tout nouvel Espace culturel Jean-Claude Casadesus qui sera inauguré le 14 juin. Petit à petit, ils vont s'installer, trouver leurs repères. Le bâtiment de 1 000 m², moderne, performant environnementalement, est plus adapté à leurs pratiques respectives. Les artistes leersois pourront également y profiter d'un auditorium de 150 places.

Sur deux étages, ce bâtiment culturel dispose aussi d'un espace à terme dédié à d'autres activités culturelles. Parce que ce centre Jean-Claude Casadesus a une réelle ambition culturelle à Leers. La volonté n'est pas d'en faire un lieu fermé et réservé mais bel et bien un lieu de vie ouvert à tous.

L'ESPACE CULTUREL en chiffres



2023 date début des travaux
2025 date de livraison du bâtiment
3 700 000 € HT coût du chantier
1 300 000 € de subventions obtenues auprès de la MEL et du Département
1 065 m² de bâtiment sur un terrain de 1300 m²
310 m² de l'auditorium
150 places dans l'auditorium
172 élèves de l'École municipale de musique
50 choristes au Diapason de Leers
56 musiciens à l'Harmonie municipale

LES OCCUPANTS de l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus

■ L'École municipale de musique

172 élèves.

12 classes pour y apprendre piano, violon, cor, chant lyrique... Un cours de formation musicale et un de pratique collective sont compris dans le cursus d'apprentissage d'un instrument. 10 pratiques collectives, parmi lesquelles, 3 orchestres à cordes, de guitares, d'harmonie junior, les ensembles de batucada, chorale junior, musique de chambre, la participation à un ensemble de clarinettes avec l'École de musique de Hem et un big band avec Hem.

Elle y disposera de près de 300 m², de 9 salles de cours individuels et collectifs ainsi que de bureaux administratifs.

■ L'Harmonie municipale

56 musiciens.

Elle répètera dans l'auditorium.

Elle occupera un espace de 100 m² permettant de stocker instruments de musique, partitions, costumes, des locaux administratifs et l'auditorium lors de ses répétitions.

■ La Chorale Diapason

50 choristes.

Elle répètera également dans l'auditorium.

AUDITORIUM

300 m², 150 places



L'auditorium est un espace d'environ 300 m². Sur ses gradins fixes, il pourra accueillir 150 personnes assises. Adapté à la musique non amplifiée, cet espace offre

une acoustique adaptée à la pratique musicale. Ce sera un lieu de répétition de l'Harmonie et de la chorale, qui pourra malgré tout être parfois ouvert au public.

SALLE

MULTIFONCTIONNELLE

200 m² à aménager



Dans cet Espace culturel reste une surface de 185 m² à aménager. Cela pourrait être occupé par une salle multifonctionnelle. Un endroit à partager qui aurait pour voca-

tion de diversifier la politique culturelle de la ville.

UN WEEK-END D'INAUGURATION

Demandez le programme !

Comme l'Espace culturel a pour vocation d'être ouvert à tous, tout le monde est invité à venir le découvrir lors d'une inauguration se voulant festive qui se déroulera en plusieurs temps et évidemment en musique.

Vendredi 13 juin

- 17 h 30 : Visite publique du bâtiment (accès sur réservation par mail à emm@ville-leers.fr)
- 18 h 30 : Concert* de l'Éveil Musical, la Chorale de l'École de musique et du Diapason.

Samedi 14 juin

- 9 h - 10 h 30 : Portes ouvertes de l'École de musique.
- 11 h : Moment Protocolaire.
- 14 h : Concert *de l'Orchestre à Cordes, du Quatuor de Saxophone, la Classe Éveil, l'Orchestre de guitare et l'Atelier Chant Choral de l'École de musique.
- 16 h : Concert *de l'Orchestre Junior de l'École de musique et l'Harmonie, invités Arnaud Schotté, ancien élève de l'École de musique, aujourd'hui professeur au Conservatoire de Rayonnement Régional de Lyon, trompettiste soliste et les professeurs de l'École de musique.

- 20 h 30 : Concert *du Big Band Hélé et du JFC Big Band de Tourcoing.

Dimanche 15 juin

- 15 h : Récital* de Tocca Tango, duo de percussionnistes composé d'Amaury Vanlancker, professeur à Leers et Laurent Dewaele, après les prestations des ateliers Batucada et tambour.

***Attention ! Les places étant limitées, les concerts seront gratuits mais sur réservations à faire en ligne sur www.ville-leers.fr**



LES ENFANTS EN SONT FOUS

Découverte des échecs à la pause méridienne

Leers a signé une convention avec le Comité Départemental du jeu d'échecs du Nord. Les écoliers peuvent à présent s'adonner aux échecs à l'heure du déjeuner.

Le jeu d'échecs est une ressource pédagogique considérable. En plus de structurer la pensée, accroître la concentration, susciter la réflexion stratégique des joueurs, c'est un bon apprentissage de l'autonomie et de la prise d'initiative. Comme tout jeu, les échecs facilitent également les liens sociaux, l'apprentissage du respect des règles et de l'adversaire.

En attendant les tournois

Pour cela, la Ville a souhaité développer cette pratique à Leers. Dans ce but, elle a ainsi signé une convention avec le Comité Départemental du jeu d'échecs du Nord. Grâce à ce partena-

riat, les petits leersois peuvent déjà depuis quelques semaines découvrir cette nouvelle activité et surtout s'y adonner lors de la pause méridienne dans chacune des écoles de la ville.

Au groupe scolaire du Buisson, comme à celui du Centre et à Jeanne d'Arc, les enfants ont, à présent, à l'heure du déjeuner, la possibilité de se retrouver autour d'un jeu d'échecs mis à disposition par le CDJEN et en faire l'apprentissage sur les conseils de leurs animateurs formés également par le CDJEN.

Cette sensibilisation les passionnent. Les séances ont été prises d'assaut immédiatement. Ce qui laisse présager des tournois inter-écoles très disputés...

LE TEMPS D'UNE JOURNÉE SANS HORLOGE

Chacun à son rythme au CPE



Vous aussi vous avez parfois envie de passer une journée sans regarder l'heure, sans courir, sans vous presser, de prendre juste le temps ? Cela a été le programme d'une journée au Centre Petite Enfance, fin mars. Les montres ont été enlevées, les horloges débranchées. Est-ce que cela a été la panique ? Au contraire, chacun a vaqué à ses occupations joyeusement et sans stress. Evidemment, il y avait des repères : les arrivées des uns, les départs des autres, l'odeur du déjeuner qui se faisait sentir... Sinon, on a juste respecté le rythme des enfants, leurs envies et besoins du moment. L'heure de la sieste pour celui qui se frottait les yeux, l'envie de jouer des uns, de se promener à 4 pattes pour d'autres, l'odeur du repas incitant à se mettre à table. En un mot, le plaisir de prendre le temps de faire les choses sans contrainte ni restriction.

GRANDIR CO-CONSTRUCTION

Vers un projet éducatif de territoire

La Ville travaille depuis plusieurs mois déjà à la mise en place d'un Projet Éducatif De Territoire. Ce cadre permet à l'ensemble des acteurs éducatifs (Ville, Éducation Nationale, APE...) d'avoir une action cohérente autour de valeurs partagées pour le bon développement de l'enfant.

Le but de tous les intervenants, et de leurs activités participatives, construites autour de l'échange et du vivre ensemble, doit être de faire acquérir aux enfants, savoirs, savoir-faire et savoir-être, tout en respectant leurs rythmes, besoins et aspirations. Cet outil de collaboration pour la continuité éducative, construit dans l'intérêt de l'enfant, favorise l'implication des fa-

milles, facilite l'inclusion et le partage. Le PEDT permet en outre d'obtenir des financements de l'État pour certaines actions.

Un projet co-construit

À Leers, ce plan se développe autour de 8 axes que sont l'autonomie, la parentalité, la santé, le vivre ensemble, l'épanouissement, l'inclusion, la citoyenneté et la transition écologique. Afin que les actions correspondent réellement aux besoins des enfants et attentes des parents, plusieurs réunions ont été organisées avec l'ensemble des acteurs pour les co-construire.

En septembre, déjà les premières actions seront mises en place.



CET ÉTÉ

Prêts pour les feux de camps ?

Le camping avec les copains, c'est la liberté ! Dormir sous la tente, à la belle étoile, après avoir partagé une veillée autour d'un feu de camp, c'est une expérience incroyable pour les enfants. Et des souvenirs assurés. Pour que tous les Leersois participant aux Alsh d'été aient cette chance, la Ville a décidé que ce serait cette année possible pour tous les groupes, même ceux des 3 ans. Au moins une nuit, tous les petits vacanciers

pourront, cet été, camper dans la plaine verdoyante de l'école L. de Vinci, fermée et sécurisée. Avec une solution de repli en intérieur si la météo fait des siennes. Les grands «des Lions» pourraient même peut-être aller un peu plus loin visiter du pays... Le programme s'organise pour qu'ils puissent appréhender la vie en collectivité dans les meilleures conditions et faire des découvertes inoubliables.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES AU CPE

Echanges et réflexions pour une meilleure pratique

Travailler auprès des enfants est une véritable passion pour l'équipe du Centre Petite Enfance. Il n'en reste pas moins que c'est également un métier nécessitant sans cesse de réajuster sa pratique. Accueillir et permettre aux enfants de se développer dans les meilleures conditions demande réflexion, documentation, échanges. C'est l'objet des journées pédagogiques auxquelles la trentaine de professionnels petite enfance de Leers participe à présent chaque année. Sur des thématiques diverses telles que les troubles alimentaires, les premiers secours, le sommeil, 3 fois par an, les agents se retrouvent, en

l'absence des enfants, afin de réfléchir collectivement. Partager ses pratiques, des situations, parfois des difficultés, assure de meilleures connaissances, plus de cohérence de fonctionnement et la co-construction de nouveaux projets. Ces formations, animées ou non par des intervenants extérieurs, n'ont qu'un but, améliorer encore leur qualité d'accueil. La prochaine session se déroulera en juin sur le thème de «la posture professionnelle auprès des parents». Les ateliers proposés seront une nouvelle occasion pour les professionnels de développer leur cohésion d'équipe, donner toujours

plus de sens à leur travail et réfléchir à des situations du quotidien pour savoir mieux les appréhender.





Fêtes du moulin **ENTRE BROCANTE, CONCERTS ET ACTIVITÉS**

Moment fort de la vie locale leersoise, les fêtes du moulin se dérouleront les 21 et 22 juin.

Les fêtes du moulin sont un des grands moments de l'année de la vie des Leersois. Ils y sont fidèles et prennent plaisir à s'y retrouver en famille et entre amis. Après la délocalisation, l'an passé, de la braderie qui fait traditionnellement l'ouverture de ce grand week-end de fête, en 2025, le vide-grenier sera agrandi. En plus de la rue du Maréchal Leclerc, les bradeurs pourront investir l'avenue de Verdun. Cela vous offre encore plus de chances de trouver le trésor de vos rêves.

Un dimanche en musique

Le dimanche, l'esprit « cousinade » sera toujours au programme. La plaine du Moulin vous accueillera pour un rassemblement autour de structures gonflables, animations, repas à partager et concerts, fête de la musique oblige. Les artistes seront à l'honneur cette année notamment lors d'une scène ouverte. Ce qui va ravir les fêtards aimant chanter et danser...

En solo ou en groupe, vous rêvez de monter sur scène?
Candiditez pour la scène ouverte animation@ville-leers.fr

FÊTE NATIONALE

Vous êtes en vacances en juillet, loin de Leers ? Dommage car vous allez rater le feu d'artifice tiré à Leers le 13 juillet au soir à l'occasion de la Fête Nationale. Vous allez également passer à côté du marché nocturne et des bonnes affaires proposées par les artisans et créateurs organisé plus tôt dans la soirée. Ce marché mis en place depuis deux ans, dans le cadre de la fête Nationale, en plus du feu d'artifice, a la volonté d'offrir de nouvelles occasions de rencontres, échanges et partages.

Marché nocturne le 13 juillet dès 19h au complexe sportif.
Feu d'artifice ambiance «Purple Disco Machine» à 23h.



LA COURSE DE CAISSES À SAVON REVIENT

Vous vous souvenez de la 1^{ère} édition de la course de caisses à savon proposée à Leers l'an passé à l'occasion des fêtes franco-belges ? Comme des centaines de spectateurs, vous étiez massés aux abords du parcours, vous avez ri, vous avez été époustoufflés par la créativité, l'ingéniosité des concurrents. Vous vous êtes surtout dit, l'année prochaine, moi aussi je serai sur la ligne de départ. C'est le moment de commencer à réfléchir à la confection de votre véhicule. Vu le succès fulgurant de la 1^{ère} édition, la Ville prévoit une nouvelle course de caisses à savon le dimanche des fêtes franco-belges, le 21 septembre. Sans vouloir vous mettre la pression, la concurrence a été rude en 2024. Les participants sont allés au bout de leur folie. Moulin, bateau, cornet de frites roulants, leur bolide a tenu la route. Alors il est temps de rêver aux 4 roues avec lequel vous prendrez le départ 2025, de penser à le solidifier, le faire rouler. Pas sûr que tout fonctionne du premier coup... On vous attend sur la ligne de départ !

CYCLEERS

La section vélo du Cercle Saint-Louis



Comme chaque année depuis plus de dix ans, Cycleers, la branche vélo de l'association Cercle Saint-Louis, a organisé son brevet cyclotouriste le 18 mai dernier pour faire découvrir notre région aux amateurs de vélo.

Officialisée en juillet 2013, cette section est née d'une proposition de quelques cyclistes membres du Cercle Saint-Louis de se réunir le dimanche matin pour faire des sorties vélo. Depuis, le groupe s'est étoffé pour compter 23 membres cette année. Cycleers n'est pas affilié à la Fédération comme le LOS Cyclo, l'association leersoise de cyclotourisme, mais

ils partagent la même passion pour le vélo. Ils se retrouvent d'ailleurs sur certains brevets organisés par les clubs des environs. Par contre, les membres font partie de l'association Cercle Saint-Louis et peuvent donc participer à toutes ses animations : jeux de bourle et de belote, soirées, fête de Noël...

Si vous souhaitez découvrir ou rejoindre Cycleers, n'hésitez pas à venir rouler avec eux les dimanches matins à 8 h en été ou 9 h en hiver. Ambiance conviviale assurée !

Facebook Cycleers - Tél. : 06 51 64 84 42
cslcycleers@gmail.com

MICHEL HALLOT

Médaillé Jeunesse et sports

Pour son implication dans la vie associative notamment leersoise, Michel Hallot a reçu, début avril, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Michel Hallot, fervent défenseur du sport et de ses valeurs, est connu à Leers pour avoir été président du LOS Football de 1995 à 1998, président du Leers Omnisports en 2014, trésorier du LOS Tennis de Table de 2016 à 2021, trésorier du LOS Basketball depuis 2021.



QUENTIN SIMOENS ET ANTOINE HALLOT

Nouveaux président et secrétaire du Leers Omnisports

Créé en 1974 dans le but de soutenir, encourager et promouvoir toutes les disciplines sportives de Leers, le LOS (Leers Omnisports) regroupe aujourd'hui 14 associations, pour lesquelles il se fait l'interlocuteur auprès de la Ville. Le 3 février dernier, Quentin Simoens et Antoine Hallot ont repris le flambeau de Bernard Descamps et Jean-Pierre Bajart, respectivement président et secrétaire de l'association. Ce jeune duo de 25 et 26 ans, déjà très impliqué dans la vie associative leersoise, a pour volonté d'apporter son dynamisme et des idées nouvelles : recréer du lien avec les écoles pour faire découvrir plus de sports aux élèves, les rendre accessibles à tous, devenir un relais d'information, développer la communication des clubs... Les idées ne manquent pas pour continuer à faire évoluer le LOS ! Mais la volonté est aussi de mettre l'accent sur la jeunesse et de les inciter à s'engager dans leur club : « Nous faisons tous le même constat : il est difficile de trouver des bénévoles. Nous voulons ouvrir les clubs aux jeunes pour qu'ils en deviennent acteurs

plutôt que consommateurs ». Administration, encadrement, trésorerie, logistique... les tâches sont nombreuses et chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.



Le duo Quentin et Antoine

Tout deux élevés dans des familles où le bénévolat et l'engagement étaient les maîtres-mots, Quentin est président du LOS Basket-ball depuis 4 ans et Antoine, en est le responsable Communication et marketing, en plus de leurs nouvelles fonctions au sein du LOS.



LE MOULIN TOURNE et moud de la farine

Il a si fière allure !

Avec son blanc immaculé et ses ailes majestueuses, le moulin de Leers surplombe la rue Hoche. Comment ne pas se laisser sans cesse époustoufler ? D'autant qu'aujourd'hui en plus de tourner, on peut enfin à nouveau y moudre de la farine. Une fierté pour les membres de l'association des amis du Moulin blanc qui, aux côtés de la Ville, veillent à sa pérennité. Pour cela, pour un montant total de près de 100 000 euros; en 2024, a été effectuée la réfection des lattis (cadres en bois) et planches au vent des ailes, ainsi que leur allongement de 80 cm afin d'avoir davan-

tage d'amplitude lors de leur lancement. Le réaménagement des accès et du terre-plein circulaire a aussi permis d'obtenir plus de maniabilité. Au cours des derniers mois, ont été réalisés le remplacement des alluchons (dents) du grand rouet (engrenage principal) attaqués par les vers, la rénovation totale du mécanisme de frein, le rapiéçage des voiles, et surtout les nettoyage et réglage des meules de 1100 kg chacune.

Bientôt des démonstrations

Il s'agissait des derniers gros travaux nécessaires au moulin datant de 1852,

malheureusement plus utilisé depuis 1914-18 et ne tournant plus depuis 10 ans. À présent, il ne nécessitera plus qu'entretien, peinture ou isolation.

En attendant, aujourd'hui, le moulin tourne et l'on peut y moudre de la farine. Vont pouvoir être envisagées des portes ouvertes, des démonstrations de réalisation de farine. Un moyen pour le plus grand nombre de découvrir ce joyau leersois, digne descendant des moulins hollandais, et transmettre savoir et savoir-faire.

LUCIE DE GRAAF

De l'école de musique au conservatoire de Roubaix



Lucie De Graaf a débuté le violon à 7 ans à l'École Municipale de Musique (EMM) de Leers. Après 7 années de pratique, auditions et concerts avec l'EMM, Lucie a saisi l'occasion qui se présentait à elle de jouer au conservatoire de Roubaix. « Fabian [le directeur de l'EMM] nous a parlé de ce projet à la rentrée de septembre et j'ai tout de suite accepté ». Au sein d'un orchestre composé de 30 musiciens violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes, elle a participé à plusieurs répétitions depuis octobre avant le concert du 5 avril dernier. En plus des morceaux déjà vus avec sa professeure

Pascale Vancaeneghem, elle a appris et joué le Concerto de Vivaldi, les Chariots de feu, le Ragtime ou encore la musique de Danse avec les loups. Une expérience très enrichissante pour Lucie qui est fière d'avoir relevé ce défi et joué dans un tel orchestre, notamment avec des contrebasses, ce qui était une première pour elle. Lucie entend continuer à progresser sur son instrument de prédilection, que ce soit à l'EMM mais aussi avec d'autres orchestres si l'occasion venait à se représenter, et peut-être s'ouvrir à d'autres instruments comme le piano qu'elle va tester prochainement.

EN CAS DE CANICULE

Inscrivez-vous au plan de solidarité climatique

L'été approche et avec lui le risque toujours plus accru de canicule. Afin de surveiller et protéger les plus vulnérables de sa population, la Ville a mis en place un plan canicule.

Ce plan de solidarité est le pendant du plan grand froid prévu l'hiver en cas d'épisode particulièrement difficile.

Afin de gérer au mieux les éventuelles vagues de chaleur, prévenir et limiter les conséquences sanitaires sur les plus vulnérables, les personnes âgées notamment, la Ville, comme au niveau National ou départemental, met en place une veille saisonnière. Le but du dispositif est d'anticiper au mieux l'épisode

caniculaire. Evidemment cela passe par une information, une sensibilisation, un rappel des gestes et réflexes. Mais pour accompagner au mieux les seniors, la Ville afin d'adapter si besoin certaines mesures, et mettre en place des actions, tient également un registre de personnes à contacter pour s'assurer qu'elles aillent bien et se protègent.

**Renseignement et inscription
auprès du CCAS au 03 20 20 06 05
ou ccas@ccas-leers.fr**

**PLAN
CANICULE**

CONVENTION VILLE/MEL

Une télécommande pour aider la traversée des feux

Dans l'ensemble des communes de la métropole lilloise comme au niveau national, un dispositif se développe afin de faciliter les déplacements des personnes mal ou non voyantes. Les feux tricolores sont en effet à présent progressivement équipés d'un système permettant de déclencher, à l'aide d'une télécommande, un dispositif d'aide à la traversée.

Lorsque le feu est rouge, le message «rouge piéton» est diffusé, lorsque le feu passe au vert, c'est une ritournelle « ding dong » qui se déclenche. Les messages sont délivrés pendant toute la durée du feu. Ces télécommandes sont distribuées gratuitement aux habitants de la métropole par l'intermédiaire des communes une fois une convention passée. Leers a renouvelé cette convention. Ainsi, les habitants auxquels le dispositif pourrait être utile, peuvent en faire la demande auprès de la mairie. La télécommande est à retirer en échange de justificatifs d'identité, de domicile et de la carte mobilité inclusion ou d'invalidité, avec la mention cécité ou canne blanche.

Plus d'infos auprès du CCAS au 03 20 20 06 05 ou ccas@ccas-leers.fr

À 102 ANS,

Jean Bouton est le doyen de la commune



Il fait bon vivre à Leers. Nombreux sont les centenaires à y résider. Jean Bouton, du haut de ses 102 ans, peut même se targuer d'être le doyen de la commune !

Né le 24 janvier 1923 à Charmoy dans

l'Yonne, cheminot, il a participé à l'électrification des lignes SNCF. Retraité en 1979, il s'est installé à Leers à la résidence des Cygnes en 2019 afin d'être plus proche de sa petite-fille Aurélie avec laquelle il a toujours été très complice. Très actif durant toute sa vie, auparavant passionné de voyages, de vélo, de bricolage, il aime aujourd'hui encore beaucoup lire, discuter et les jeux de société. Ceux qui ont osé l'affronter au puissance 4 peuvent en témoigner. C'est également un grand blagueur. Ne vous fiez pas à son calme, Monsieur le doyen aime amuser la galerie.

ANIMATION PRÉVENTION

Préserver sa santé et garder la forme

Favoriser la prévention santé, faciliter l'accès à l'information, au conseil, au dépistage, renseigner sur les droits et services liés au maintien à domicile, sensibiliser au bien-être qu'il soit physique ou mental, renforcer les liens entre les structures locales de santé et les habitants, c'est le but de la journée « Ma santé, ma forme » programmée le 6 juin prochain par le CCAS, la CPAM et leurs partenaires. Organisée à la Résidence autonomie Les 4 vents, cette rencontre est évidemment à destination de résidents des 4 vents et de l'EHPAD mais aussi de tous les plus de 50 ans, de la commune et des environs.



Stands et ateliers

Le moment se veut convivial et participatif. Ainsi, les nombreux partenaires ont concocté un programme d'animations attrayant. Plusieurs stands d'information et de dépistage se dérouleront en continu. Ce sera le cas également de l'atelier culinaire sur lequel les gourmands retrouveront des

crêpes enrichies en protéines. À 11h, c'est un atelier « Corps & Mémoire » qui sera proposé avec Créadiaz ainsi que l'après-midi une séance de danse sur chaise.

Vendredi 6 juin de 9h-16h, Résidence autonomie Les 4 vents. Renseignements et inscription à l'atelier : CCAS au 0320200605.

À L'EHPAD

Le mercredi, c'est jeux !

À l'EHPAD, le mercredi après-midi, c'est jeux de société ! Accompagnés de Ghislaine, l'animatrice, d'aide-soignantes et de bénévoles, les résidents peuvent jouer au scrabble, puissance 4, course de chevaux et autres jeux de société. En plus du plaisir ludique, les jeux de

société apportent de nombreux bienfaits thérapeutiques aux seniors. Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, par exemple, cela permet de calmer les troubles du comportement. Ces moments d'échange et de convivialité agissent aussi sur la santé morale, primordial d'entretenir.

Vous voulez être bénévole ?

L'EHPAD recherche des bénévoles pouvant donner un peu de leur temps pour accompagner les résidents dans leurs animations (lecture, jeux de société, sorties...). Si vous avez des disponibilités, que vous aimez rendre service et être au contact des personnes âgées...

Contact : Ghislaine, animatrice de l'EHPAD, 03 20 65 39 00 ou gdeclercq@ehpad-leers.fr



*Un problème personnel ?
Une solution personnalisée !*



**LE Conseil
des Seniors**



GUIDE SENIORS

Disponible mi-juin

C'était une des volontés des membres du Conseil des seniors de la ville, que sorte un guide dédié aux seniors. Leur vœu sera bientôt exaucé. Le guide est actuellement en fabrication. Sa sortie est prévue dans quelques jours.

Ce guide sera une mine d'informations pratiques pour bien vieillir à Leers. Y seront abordés par exemple la santé, l'autonomie mais aussi le sujet du logement et encore celui des loisirs, de la mobilité. Bien sûr, ne seront pas oubliés les services proposés par la Ville par l'intermédiaire du CCAS ni les adresses et téléphones utiles. Disponible en mairie, dans les structures médicales ou para médicales et surtout téléchargeable sur le site de la ville, le guide arrive mi-juin.





CŒUR DE VILLE 2

La rue des Patriotes en travaux

Les travaux touchent à leur fin. La dernière phase est entamée. Après la restructuration de la place Demonchaux, la création du parvis de l'église, l'installation d'un giratoire rue Gambetta et la réfection du début de la rue du Général De Gaulle, c'est au tour de la rue des Patriotes d'être réaménagée. Le chantier a été entamé dans ce secteur névralgique fin mars. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à début juillet. Il s'agit ici d'améliorer considé-

rament le cadre de vie en apaisant la circulation et en rendant leur place aux piétons et aux vélos. Pour le confort et la sécurité de tous, l'objectif est de réguler la vitesse dans cette rue fréquentée. Ainsi va être installée une chicane, matérialisée une piste cyclable et les trottoirs seront élargis. Ont été pensées, plus de sécurité mais aussi plus de végétalisation, de la place ayant été réservée pour des plantations sur ce tronçon.

Des commerces accessibles

Évidemment, durant la période d'intervention, si la circulation automobile de la rue des Patriotes doit être déviée et le stationnement réglementé, les commerces restent ouverts et accessibles aux piétons. Le stationnement est à leur disposition à deux emplacements, le parking du cœur de ville 1, Esplanade Jules Deprat, d'une part, et d'autre part, place Lucien Demonchaux.

TRAVAUX

La rue Franklin se refait une beauté



Depuis mi-mars et cela jusqu'à début juin, la Métropole Européenne de Lille effectue des travaux de réfection de la voirie de la rue Franklin. Pour le confort et la sécurité des usagers, des riverains avant tout, sont également rénovés les trottoirs et les espaces de stationnement à présent matérialisés par des bordures. Les travaux concernent le tronçon de la rue compris entre le carrefour avec la rue Victor Hugo, qui lui aussi sera sécurisé, et celui desservant l'accès à la Résidence du Repos.

DES PRAIRIES FLEURIES



Au printemps, ont été créées de nouvelles zones de prairies fleuries. 1 640 m² d'espaces verts de la commune ont ainsi été réaménagés. Ces emplacements se situent à l'entrée de ville, rue de Watrelos, ronds-points de l'égalité et RD9, parcs de la Butte et Franklin, square des AFN, au CPE et à l'hôtel de ville. Cette pratique a l'avantage de ramener en zone urbaine, de la nature fleurie, colorée, esthétique, demandant peu d'entretien, surtout peu d'arrosage. Son rôle est également important pour la biodiversité, les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...) y trouvant ressources alimentaires et zones de refuge.

CIMETIÈRE DU VILLAGE

Fini les produits phytosanitaires, l'engazonnement commence

La loi encadre aujourd'hui l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics depuis 3 ans. Complexes sportifs comme cimetières ne peuvent plus à présent être nettoyés à grands coups de pulvérisations d'herbicides toxiques et polluants.

Les municipalités doivent ainsi trouver des alternatives. Dans le but d'apporter le meilleur cadre de vie possible à leurs habitants et protéger la santé de tous, il leur faut associer entretien, esthétique et végétalisation.

De l'herbe et des arbres

À Leers, afin d'entretenir et préserver les cimetières, ces derniers mois, plusieurs tests ont été réalisés. La Ville a opté pour l'engazonnement. Après des essais et des ajustements, l'ensemble du cimetière du Village a été engazonné mi-mars. Pour un montant de 10 000 € TTC, une surface de plus de 2 400 m² a été retravaillée, a reçu un apport de terre végétale et a été semée.

Le choix de la semence s'est porté sur une variété à pousse lente pour limiter à terme les besoins en tontes. Évidemment, cela n'est pas encore flagrant. Il faut 2 à 3



ans pour que la couverture végétale des allées soit totale. Il faut le temps que cela pousse. Un peu de patience, les premiers brins commencent à sortir de terre... Prochainement, afin de créer un cadre propice au recueillement, des arbres seront aussi plantés.

UN ÉCLAIRAGE LED PLUS ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE



Dans un souci de développement durable et d'économie, la Ville travaille actuellement au passage des éclairages de l'ensemble de ses bâtiments en LED. Les agents des services techniques sont à pied d'œuvre afin de ré-équiper tous les locaux et écoles de la ville. Ce chantier entrepris il y a plusieurs mois déjà, se poursuit.

AU CARIHEM

De nouveaux logements « allée des Meuniers »

Peu à peu le quartier du Carihem se transforme.

Sur le terrain autrefois occupé par la « ferme » Loncke (qui n'en était plus une), le promoteur Nacarat construit actuellement de nouveaux logements.

Au croisement des rues du Maréchal Leclerc et Suffren, dans un espace voulu verdoyant et boisé, sortent progressivement de terre 116 logements. Devant répondre aux nombreuses demandes de familles souhaitant s'installer à Leers entre ville et campagne, le programme « L'allée des Meuniers » prévoit 3 bâtiments de 3 étages avec balcon, terrasse et places de parking, ainsi que 6 maisons individuelles.

Lancées en juillet 2024, les constructions devraient être livrées à la fin de cette année. Une partie des logements seront privés, d'autres sociaux et une autre encore en accession à la propriété. Du commerce pourrait également s'installer. Un local a été pour cela réservé au rez-de-chaussée du 1^{er} bâtiment.



Pour une ville plus sûre

LA POLICE MUNICIPALE AU CÔTÉ DE LA NATIONALE



Evidemment, nulle part on ne peut empêcher tous les vols ni toutes les dégradations. Même si lorsqu'un fait se produit, le sentiment d'insécurité s'accroît, Leers est dans le top 3 des villes du Département de 5 à 10 000 habitants où il fait bon vivre. Son taux de délinquance globale a même baissé de 6,2% en 2024, selon les chiffres de la Préfecture.

La Ville, comme ses habitants, est attachée à la sécurité et à la tranquillité. Ce sont les maîtres-mots de sa politique. Ainsi, elle multiplie les investissements et les actions.

2000h de patrouille

Pour une ville plus sûre, Leers a rejoint la police municipale mutualisée en 2017. Cela lui ayant permis d'accéder à un service qu'elle n'aurait pas pu s'offrir seule étant donné son coût. Elle bénéficie ainsi sur son territoire de la présence de près de 2 000 h de patrouille effectuées par une équipe de 3 agents qui lui sont dédiés. Présents 7 jours sur 7, jusque tard dans la nuit, si leur rôle est avant tout la prévention et la médiation, ils veillent aussi à la tranquillisation,

à la lutte contre les incivilités quelles qu'elles soient.

Régulièrement, ils sont présents aux entrées et sorties des écoles de la commune pour rassurer, tranquilliser. Ils sécurisent encore le marché et les événements majeurs de la commune, carnaval ou allumoirs. En matière de sécurité routière, ils effectuent de nombreux contrôles de vitesse, de conduite avec téléphone, de stationnement non respecté.

Proposant également le dispositif Opération Tranquillité Vacances, ils permettent aux Leersois de partir en congés l'esprit libre sans crainte pour leur habitation.

Service de proximité

Si la police municipale a su devenir un service de proximité incontournable ces dernières années, alliant écoute, dialogue, prévention, orientation et médiation, ce sont encore les agents de la police municipale qui gère la vidéoprotection progressivement installée dans la ville. Un outil de dissuasion pensé avec les polices nationale et municipale, validé par la Préfecture et encadré par la

loi pour rendre plus sûr l'espace public sans pour autant empiéter sur la vie privée des habitants.

Armes, caméras et motos

Collaborant avec la police nationale dans les enquêtes concernant divers délits afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles, la police municipale déjà équipée de taser, armes, caméras piéton depuis 2024, devrait acquérir cette année des motos. Les villes travaillant ensemble pour cette police mutualisée ont fait ce choix afin de lutter encore plus efficacement contre la délinquance des véhicules circulant sur les chemins ou réalisant des rodéos.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances d'été approchent. Vous prévoyez de vous absenter de votre domicile pendant un certain laps de temps. Partez l'esprit tranquille en vous inscrivant au dispositif « Opération Tranquillité Vacances » proposé par la police intercommunale. Gratuit, ce service de proximité, vous permet de bénéficier d'une surveillance de votre maison. Lors de leurs patrouilles, les agents de police municipale ou agents de prévention passent aux abords de votre domicile pour s'assurer que tout est normal ou vous informer de toute anomalie.

Pour profiter de l'OTV, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la ville. Chaque année plus de 300 OTV sont enregistrées par la police municipale intercommunale.

Formulaire sur www.ville-leers.fr

PRÉSERVER RÉCUPÉRATEUR D'EAU, ACCESSOIRES VÉLO

La Ville vous aide à vous équiper

Votées lors du conseil municipal de fin mars, les aides à l'achat d'un récupérateur d'eau et d'accessoires vélo peuvent être sollicitées par les Leersois avant le 31 octobre.



Agir en faveur du développement durable est une des priorités de la Ville. Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'hôtel de ville, semences de prairies fleuries, engazonnement du cimetière, sont ainsi certaines des actions mises en place pour réduire les factures, éviter de polluer davantage et favoriser la biodiversité.

Afin de sensibiliser et surtout encourager les particuliers à agir eux aussi, cette année encore est mise en place l'attribution, d'une part, de l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale. Le dispositif permet aux foyers leersois d'acquérir une cuve de 300 L minimum enterrée ou aérienne pour arroser jardin, pota-

ger, laver les extérieurs et donc maîtriser leur consommation d'eau. D'autre part, dans le but de développer et faciliter les mobilités douces, cohérentes avec les enjeux environnementaux, l'aide à l'achat d'accessoires de sécurité et de confort pour vélo et trottinette (casque, éclairage, antivol...) est également remise en place. Ces deux subventions sont de 50% du prix d'achat dans la limite de 50 euros par foyer pour un achat effectué dans un commerce de la MEL.

Formulaire sur www.ville-leers.fr ou en mairie sur papier. Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée, dans la limite du budget alloué.

LES PAV EN COURS D'INSTALLATION

Mieux trier les emballages en verre

Comme dans toutes les communes de la métropole, les PAV, Points d'apport volontaire pour le verre, se déploient à Leers. Afin de faciliter le tri et le recyclage, il vous faut y déposer tous vos récipients et emballages en verre (vides, non rincés, sans bouchon ni couvercle - attention pas de vaisselle cassée). Les

bouteilles, flacons, bocaux ne seront plus acceptés dans les poubelles. Les 21 bennes de collecte de verre de Leers sont installées à des endroits stratégiques, faciles d'accès pour tous.

Retrouvez les emplacements sur www.ville-leers.fr



TOUS AU JARDIN

N'oubliez pas de relever le défi !

Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous inscrire à la nouvelle édition du défi «tous au jardin» qui remplace à présent le concours des maisons fleuries. Pour participer, envoyez des photos de votre jardin et répondez au questionnaire. Le jury remettra un prix pour le jardin

écologique favorisant la biodiversité, un pour le jardin ornemental, un pour le mini-jardin/balcon et un pour le jardin potager. Tout le monde a sa chance !

Dossier disponible sur www.ville-leers.fr ou sur papier en mairie.



GLAM

C'est reparti !

Je terminais ma tribune de Mars dernier par une allusion aux beaux jours, ils sont là (ou presque...), après avoir parlé de budget, sujet plus austère mais Ô combien crucial.

Dans ce numéro vous retrouverez tous les rendez-vous printaniers et estivaux qui s'offrent à nous et ils sont nombreux !

En plus de ce numéro du Leers Infos, vous sera bientôt distribué le Bilan de ce mandat municipal qui se termine (2020 à 2026) et qui reprendra toutes les réalisations, malgré la difficile période Covid, que nous avons pu mettre en œuvre.

Ce document ne reprend que les actions nouvelles mises en œuvre lors de ce mandat. Actions nouvelles pour répondre à vos attentes, vos besoins, aux évolutions de la société et de la population leersoise.

Je me suis investi pleinement, au quotidien, avec mon équipe, pour tenir les engagements annoncés, affronter les changements majeurs survenus et amorcer l'avenir et je tiens, d'ores et déjà, à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

C'est reparti aussi car ce bilan de mandat est souvent le départ de la campagne électorale pour les prochaines élections municipales, même si à Leers, on peut avoir l'impression qu'elle a commencé depuis longtemps !!!

Ne nous y trompons pas, le temps des promesses, des engagements sans fondements, des propositions sans bases saines, en trompe-l'œil, est déjà lancé.

Pour un échange simple, direct, étayé et précis, rencontrons-nous chaque 1^{er} samedi du mois sur le marché.

À bientôt.

Jean-Philippe ANDRIÈS

j.ph.andries@orange.fr

VITALISER LEERS

Quand la fourmi se fait cigale

La dernière édition du journal de Leers titre « Un budget 2025 frugal ». J'ai voulu m'assurer de la définition : « Qui se contente d'une nourriture simple ». Marivaux fait dire à l'un de ses personnages : « Vous ne savez pas les difficultés de l'état austère que vous embrassez ; il faut avoir un cœur bien frugal pour le soutenir ». En clair, il est question d'économie. Et donc de budget économe. Qui ne pourrait comprendre cela par les temps troubles que traverse l'économie ? En principe, je ne peux que soutenir ce principe de gestionnaire responsable. Ce n'est pourtant pas ce que présente le budget proposé par le Glam pour 2025. Là où un encadrement strict des dépenses aurait été nécessaire, l'entretien des terrains" augmente de 60 000€ cette année (+32%), les frais de "maintenance des bâtiments" grimpent 18 000€ (+14%). Cela pourrait être contrebalancé par les économies ailleurs me direz-vous. Justement non. Car au global, les dépenses générales de fonctionnement augmentent de 26% en 2025 par rapport aux consommations 2024 tandis que l'inflation 2024 était de 1,4%. Si j'ai souvent souligné au cours du mandat les efforts budgétaires de la ville, je dois cette fois constater quelques largesses prises. Est-ce si grave ? C'est regrettable, mais la ville s'en remettra par un régime accentué l'année prochaine ; les élections passées. Mais surtout, pourquoi mettre en avant une posture de frugalité quand, pour cette année, on fait l'inverse ? Oui pourquoi cette année ?

Mathieu JOHNSTON Tél. : 06 15 41 04 94

mathieu.johnston@gmail.com

VIVRE À LEERS

Texte non parvenu au moment de l'impression du document.

Jérémy ROTSART Tél. : 06 87 12 03 22

jeremy@vivrealers.fr <https://www.vivrealers.fr/>

ANGÉLIQUE WATRELOT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE

Chères Leerssoises, chers Leerssois,

La campagne municipale pour Leers 2026 est lancée. Saviez-vous que, pour constituer une liste électorale dans notre commune, il faut rassembler 29 personnes, avec une stricte parité hommes-femmes ? Ces personnes sont potentiellement vos futurs élus, qui siègeront ensuite au conseil municipal au prorata des résultats des élections municipales. C'est un véritable défi, mais aussi une belle opportunité pour chacun d'entre vous de s'investir pour l'avenir de Leers.

Si vous souhaitez que votre ville évolue, engagez-vous ! Rejoignez un parti qui partage vos valeurs. Pour le moment les 3 groupes existants à Leers sont apolitiques : ils se veulent neutres et centrés sur l'intérêt général.

Sachez qu'il est bien plus constructif de s'impliquer concrètement que de critiquer depuis les réseaux sociaux. En politique locale, le terrain, l'écoute, et l'action sont les vrais moteurs du changement.

Si l'engagement vous tente, prenez le temps de rencontrer les différents groupes pour découvrir leur personnalité, leurs projets et leur vision pour Leers. Ne vous fiez pas uniquement aux discours ou aux promesses : informez-vous, échangez, comparez. Aujourd'hui, les outils numériques permettent à chacun de démêler le vrai du faux.

Certains essaieront peut-être de vous séduire avec de belles paroles, mais souvenez-vous : mieux vaut la qualité que la quantité. Parlez aux anciens élus, écoutez leurs expériences. Leurs témoignages peuvent vous éclairer et vous aider à faire un choix.

Enfin, sachez qu'il est aussi possible de soutenir un groupe sans être sur la liste, mais simplement en y adhérant. Chaque soutien compte.

Et surtout, allez voter. C'est important que, dès maintenant, vous vous questionniez sur qui deviendra votre futur maire.

Je serai toujours à vos côtés pour le bien de notre ville. Si vous souhaitez me contacter pour échanger sur mon expérience d'élue, n'hésitez pas. J'ai adoré être votre élue durant ce mandat et défendre vos intérêts.

Angélique WATRELOT pour l'équipe de Leers Ensemble

Tél. : 06 19 24 73 96 contact@leersensemble.fr

l'Agenda

municipal et associatif

Informations fournies par les associations avant le 15 avril.

juin et juillet

À partir du 1^{er} juin

Inscriptions

École municipale de musique

Sur le Portail famille.

Informations et rendez-vous par mail à

emm@ville-leers.fr



Du lundi 2 au jeudi 5 juin

Cours ouverts

École municipale de musique

À l'École de musique, rue Joseph Leroy.

Informations et renseignements par mail à

emm@ville-leers.fr

Programme sur www.ville-leers.fr



Mercredi 4 juin

Bus accès au droit

Parking de l'Hôtel de Ville de 14 h à 17 h.

Gratuit, sans rendez-vous.



Jeudi 5 et vendredi 6 juin

Passage de la balayeuse

En raison du passage de la balayeuse, le stationnement sera interdit de 8 h à 17 h :

■ Jeudi 5 juin dans les rues du Maréchal Leclerc, Hoche, de Lys, de Watrelos, Pierre Catteau, Léonard de Vinci, Jules Ferry, Suffren, du château d'eau et l'avenue de Verdun.

■ Vendredi 6 juin

dans les rues Joseph

Leroy, Roger Salengro, des Patriotes, Léon Gambetta, du Maréchal de Lattre de Tassigny, Victor Hugo, du Général de Gaulle, Jean Jaurès, Franklin, du Capitaine Picavet, Gibraltar droite, et gauche, de Néchin, Louise de Bettignies et Aurèle Guénard.



Samedi 7 juin

Voyage des Personnes à Mobilité Réduite

Inscriptions et renseignements auprès du CCAS au 03 20 20 06 05.

Du samedi 7 au lundi 9 juin
Festival Enfantillages

Par la Pirouette Théâtre.

Salle André Kerkhove.

■ Spectacle adultes « Le prince des faussaires » samedi 7 juin à 20 h.

■ Spectacle enfants « Cyrano junior » dimanche 8 juin à 17 h et « Le tour du monde en 80 jours » à 20 h.

■ Spectacle adultes « Adultères et conséquences » lundi 9 juin à 17 h.

Informations et réservations :

secretariat.lapirouettetheatre@outlook.fr

ou 06 51 99 33 41.

Du samedi 7 au lundi 9 juin

Tournoi de Pentecôte

Par le LOS Football.

Complexe sportif, rue Pasteur.

Contact : leers.football.direction@gmail.com ou 06 08 83 50 89.

Samedi 7 juin

Stand Commerce équitable

Par les Artisans du Monde.

Sur le marché de 9 h à 12 h.

Dimanche 8 juin

Tir de Pentecôte

Du LOS Tir à l'arc. Pour les archers du club.

Salle de tir à l'arc, rue Pasteur de 9 h à 16 h.

Résultats et remise des récompenses vers 16 h. Contact : cardonxa@outlook.fr ou 09 51 52 11 02.

Du 11 au 18 juin

Auditions de fin d'année
École municipale de musique

À l'École de musique, rue Joseph Leroy.

Programme sur www.ville-leers.fr



Vendredi 13 juin

Tournoi de belote

Par le Club des anciens.

Dans le cadre des Fêtes du Moulin.

Salle Pasteur. Inscriptions : 14 h.

Démarrage : 14 h 30

Renseignements au Club des anciens, salle Pasteur, le mardi entre 14 h et 17 h.

Samedi 14 juin

Atelier jardinage

Thème : « Connaître le sol de mon jardin et en prendre soin » avec En Vie de Nature. À la Maison des Jeunes, complexe Daudet, rue Salengro, de 14 h 30 à 16 h 30. Tous publics. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00.



Les 13-14 et 15 juin

Inauguration de l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus

Espace Culturel Jean-Claude Casadesus, rue Franklin. Voir programme page 8.



Dimanche 15 juin

Déchèterie mobile

Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies, de 9 h 30 à 12 h 30.



Du 16 au 20 juin

Portes ouvertes Adnes

■ Lundi 16 juin : 3/4 ans « Les Papillons » de 17 h 30 à 18 h 30, + de 8 ans « Ethnique Niveau 1 » de 19 h à 20 h

■ Mardi 17 juin : 9/11 ans « Divers Enfant 2 » de 17 h 30 à 18 h 30, + de 12 ans « Divers Niveau 1 » de 19 h à 20 h

■ Vendredi 20 juin : 5/6 ans « Les Coccinelles » de 17 h 30 à 18 h 30, 7/8 ans « Divers Enfant 1 » de 18 h 30 à 19 h 30.

Salle « Vert Foncé », espace Arnaud Beltrame, 47 bis rue de la Papinerie.

Ouvert à tous. Gratuit mais sur réservation. Contact : 06 10 97 86 24.

Mardi 17 juin

Exposition Arts plastiques

Par Artanime.

Salle Michel Lefebvre, à 18 h.

Jeudi 19 juin

Distribution de raticide



Dans le cadre d'une nouvelle campagne de dératisation, la ville propose une distribution de raticide le 19 juin de 12 h à 13 h 30 devant la salle des commissions à l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville. Attention ! Inscription obligatoire avant le 13 juin en ligne sur www.ville-leers.fr

Vendredi 20 juin

Fête de fin d'année du Relais Petite Enfance



Salle Christiane Dubois, à 18 h 30.

Vendredi 20 juin

Assemblée Générale

Du LOS Basketball.
Salle Pasteur, à 19 h.

Vendredi 20 et samedi 21 juin

Fête de la musique

Par Diapason.

■ Vendredi 20 juin à 19 h, à la résidence des 4 Vents, rue Léon Gambetta.

■ Samedi 21 juin à 15 h, à la résidence des Cygnes, rue Jean Deprat.

Informations et renseignements : claudine.musielak@orange.fr ou 06 79 35 62 92.

Du vendredi 20 au dimanche 22 juin

Spectacle Trans'en danse

Par Artanime.
Salle André Kerkhove. Vendredi 20 juin à 19 h 30, samedi 21 juin à 15 h et 19 h 30 et dimanche 22 juin à 11 h et 16 h.
Contact : artanimeleers01@gmail.com

Samedi 21 et dimanche 22 juin

Fêtes du Moulin



Voir page 11.

À partir du 23 juin

Inscriptions à Adnes

Pour la saison 2025/2026, pendant les horaires des cours, salle « Vert Foncé » espace Arnaud Beltrame, 47 bis rue de la Papinerie.

Contact : adnes.contact@gmail.com ou 06 10 97 86 24

Mercredi 25 juin

Remise des prix de l'École municipale de musique



Auditorium de l'Espace Culturel
Jean-Claude Casadesus, rue Franklin, à 18 h 30.

Mercredi 25 juin

Assemblée Générale

Du LOS Volley-ball.
Salle Alphonse Daudet, à 19 h.

Vendredi 27 et dimanche 29 juin

Challenge Marcel Cardon

Par le LOS Tir à l'arc.
Salle de tir à l'arc, rue Pasteur.
Vendredi 27 juin de 18 h à 19 h 30 pour les jeunes archers de l'école de tir et dimanche 29 juin de 9 h à 16 h pour les archers confirmés du club.
Contact : cardonxa@outlook.fr ou 09 51 52 11 02

Samedi 28 juin

Répare ton vélo



Avec le Busabiclou.
À la Maison des Jeunes, complexe A. Daudet, rue Salengro, de 9 h à 12 h 30.

Samedi 28 juin

Rep'Leers Café



Maison des Jeunes, complexe Daudet, rue Salengro, de 9 h à 11 h 30.

Dimanche 29 juin

Banquet du Club des anciens

Salle André Kerkhove, à 12 h.
Renseignements et inscriptions au Club des anciens, salle Pasteur, le mardi entre 14 h et 17 h.

Mardi 1^{er} juillet

Atelier zéro déchet



Spécial été « Lait hydratant et huile coups de soleil ». Avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. Salle Herteler, de 18 h à 20 h. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00.

Mercredi 2 juillet

Bus accès au droit



Parking de l'Hôtel de Ville, de 14 h à 17 h. Gratuit, sans rendez-vous.

Mercredi 2 juillet

Concert de duo de flûtes



Avec Ophélie Hempel et Marc-Antoine Houen, et la classe de flûte de l'École municipale de musique.
Résidence des 4 Vents, à 15 h 30. Gratuit.

Samedi 5 juillet

Stand Commerce équitable

Par les Artisans du Monde.
Sur le marché, de 9 h à 12 h.

Samedi 5 juillet

Fête de la crèche collective



Au Centre Petite Enfance, à 10 h.

Samedi 5 juillet

Don du sang



Salle Pasteur, de 8 h à 13 h.
Réservation des créneaux en ligne.

Samedi 5 juillet

Soirée dansante années 90/2000

Par le LOS Pétanque.
Salle André Kerkhove à 19 h.
Ouvvert à tous, avec réservation et règlement au plus tard le 20 juin. Réservation au 06 79 83 43 56 ou par mail : ffpjpleers@outlook.fr. Tarif (comprenant un punch avec ou sans alcool + repas + dessert) : 18 € / enfants 10 €.

Dimanche 13 juillet

Fête nationale



Marché nocturne dès 19 h et feu d'artifice à 23 h, Complexe sportif, rue Pasteur. A cette occasion sera dévoilée la nouvelle plaque du complexe renommé Gérard Willocq à 20 h 30.
Voir page 11.

Du 13 juillet au 26 août

Fermeture estivale Amical Ciné

Notez-le déjà !

Dimanche 20 juillet

Déchèterie mobile



Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies de 9 h 30 à 12 h 30.

À l'automne, date à définir Portes ouvertes Amical Ciné

À destination des partenaires tels que associations, établissements scolaires, centres sociaux, clubs, municipalités, institutions... dans le but d'envisager une éventuelle collaboration, en présentant mutuellement ses modes de fonctionnement.

Vous êtes intéressé ? Envoyer un mail à amical.cine@gmail.com

Jusqu'au 20 juin Enquête publique Réaménagement M700

30 000 véhicules/jour empruntent la M700 structurant les communes de Villeneuve d'Ascq, Hem, Lys-lez-Lannoy, Leers, Toufflers et Wattrelos. La saturation de cet axe aux heures de pointe entraîne des encombrement jusqu'aux centres-villes des communes concernées. Pour apaiser la circulation, améliorer l'accessibilité et sécuriser les axes routiers, le projet prévoit la mise en 2x2 voies de la M700, la transformation du rond-point "Kiabi" existant à l'entrée de Hem (M 952) en un carrefour dénivelé, permettant la continuité de la M700 sous le carrefour légèrement surélevé par rapport à sa position actuelle, la création de nouvelles bretelles de raccordement entre la M700 et la rue de Lannoy. Enquête au siège de la MEL, 2 Bd des Cités Unies à Lille, en mairie de Hem, 42 rue Gal Leclerc, en mairie de Villeneuve d'Ascq, Pl. Allende ou sur www.registre-numerique.fr/ep-m700

Avis aux associations !

Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Profitez-en pour communiquer sur vos actions, manifestations, assemblées générales. Pour cela, merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à communication@ville-leers.fr. Pour le prochain Leers Infos de juillet, ce sera avant le 15 juin.

Au Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines. Ateliers pour parents avec ou sans leurs enfants.

Jeudis 5, 26 juin et 3 juillet

Atelier futurs et jeunes parents de 14 h à 15 h 30

Samedi 14 juin

Atelier parents-enfants de 9 h 30 à 11 h 30

Mardi 24 juin

Réunion thématique « Développement langagier » de 18 h à 20 h

Centre Petite Enfance,
43 rue du Général de Gaulle.
09 73 32 05 48.

À la Maison Des Jeunes



Prochaines animations proposées :

Mercredi 4 juin

Atelier « MuMo Fiesta » 14 h - 15 h 30

Vendredi 6 juin

Soirée « Top chef » 17 h 30 - 20 h 30

Mercredi 11 juin

Atelier « Mission nature »
14 h 30 - 16 h 30

Samedi 14 juin

Atelier jardinage 14 h 30 - 16 h 30

Samedi 21 juin

« Les samedis vélo » 14 h 30 - 17 h 30

Samedi 28 juin

Rep'Leers café 9 h - 12 h

Vendredi 4 juillet

Soirée « Plateau musical »
17 h 30 - 20 h 30

Renseignements
et inscriptions

Maison Des Jeunes,
Complexe Daudet, rue Salengro.
03 20 75 62 59.



ÉTAT CIVIL

Mariages

Mario Dos Santos et Mathilde Deroo
le 15 mars
Saâdi Chekroud et Nathalie Dupont
le 29 mars

Décès

Agnès Decubber veuve Vanderplaetsen le 12 mars, Yvonne Cousin veuve Labeeuw le 14 mars, Anita D'Agostin veuve Moulard le 15 mars, Geneviève Marissal épouse Filbien le 16 mars, Micheline Philippo veuve De Keyzer le 17 mars, Marie-Edith Mulleman épouse Ragot le 22 mars, Lucie Lefebvre veuve Desbonnets le 23 mars, Michel Bouten le 2 avril, Edith Dennin veuve Desbonnets le 3 avril, Régine Delval épouse Mangeon le 4 avril, Adriana Jaworska veuve Masquelier le 12 avril, Marc Destailleur le 13 avril, Francine Vercleven veuve Van Der Elst le 15 avril, Paule Deracinois épouse Nutin le 19 avril, Martine Renard veuve Dumollard le 25 avril, Fatma Lahmar veuve Assaoui le 25 avril

RETROUVEZ AUSSI toutes les infos de la ville sur :

le site Internet de la Ville
www.ville-leers.fr



le Facebook



l'Instagram



l'application mobile

Android



Apple



ou en vous inscrivant à la newsletter





Fêtes du *Moulin*

Braderie

Repas Géant

jeux enfants

*Animations
musicales*

**Samedi 21 &
Dimanche 22 Juin**

**Rue
Hoche**



Programme sur
www.ville-leers.fr



VILLE DE
Leers